



Groupe canadien  
d'étude des parlements

**Le genre à la Chambre haute : la lutte contre le harcèlement sexuel au  
Sénat du Canada à l'ère du mouvement #moiaussi**

Tracey Raney

2019

Les événements du mouvement #moiaussi à l'automne 2017 ont révélé la prévalence du harcèlement sexuel sur les lieux de travail dans le monde entier. Le Parlement du Canada ne fait pas exception à la règle : des politiciens et des membres du personnel (dont la plupart sont des femmes) ont depuis parlé publiquement de leurs expériences de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle dans l'exercice de leurs fonctions dans et pour cette institution<sup>i</sup>. Des études antérieures ont évalué la réponse de la Chambre des communes au harcèlement sexuel en politique, mais à ce jour, aucune recherche n'a été menée sur la réponse du Sénat<sup>ii</sup>. Ce projet vise à combler cette lacune en examinant pour la première fois comment la Chambre haute cherche à combattre le problème du harcèlement sexuel à l'ère du mouvement #moiaussi.

En mars 2019, le Sénat canadien a annoncé son intention d'adopter une nouvelle politique visant à prévenir le harcèlement sexuel des sénateurs et des membres du personnel. Cette politique constitue une refonte majeure des règles de lutte contre le harcèlement existantes du Sénat mises en place il y a dix ans, ce qui comprend 28 recommandations « ambitieuses mais réalistes » visant à rendre le lieu de travail plus sécuritaire pour tous ceux qui y travaillent<sup>iii</sup>. Le but de ce projet est d'évaluer l'élaboration de ces plans dans une perspective sexospécifique. **Les questions centrales de la recherche sont doubles : (1) Comment le Sénat du Canada a-t-il cherché à régler le problème du harcèlement sexuel jusqu'à présent?; (2) Comment les préoccupations des femmes et les préoccupations liées au genre ont-elles été intégrées dans ces processus?**

Les recherches sur le Sénat canadien arrivent à point nommé. Malgré le fait que la Chambre haute joue un rôle essentiel dans le processus législatif, la plupart des Canadiens en savent en fait très peu à son sujet<sup>iv</sup>. Des études récentes montrent que le Sénat a été plus actif au cours de la 42<sup>e</sup> législature, exerçant plus fréquemment ses pouvoirs d'amendement et de report des lois<sup>v</sup>. Au

cours de la dernière année, le Sénat a également atteint une quasi-parité entre les sexes, 47 % (49/105) de ses sièges étant actuellement occupés par des femmes. Compte tenu de son rôle législatif plus actif et de son statut de quasi-égalité entre les sexes, il est nécessaire d'examiner cette institution dans une perspective sexospécifique.

Cette étude s'appuiera sur deux corps de littérature. Le premier est celui de l'**institutionnalisme féministe**, issu de théories institutionnelles antérieures (p. ex. la sociologie et le choix rationnel)<sup>vi</sup>. Cette approche vise à expliquer comment les règles, normes et comportements institutionnels reflètent souvent les définitions traditionnelles de la masculinité et de la féminité. Elle examine en outre comment les dynamiques entre les genres sont ancrées dans la « logique » quotidienne des institutions politiques, dans le but d'y améliorer l'égalité des sexes. Le projet s'appuiera également sur des recherches existantes sur le Sénat canadien. Le deuxième corps de littérature porte sur la **violence contre les femmes en politique**, un domaine d'étude émergent<sup>vii</sup>. Cette recherche montre comment la violence contre les femmes en politique constitue un problème grave dans le monde entier, et qu'elle est unique par rapport à d'autres formes de violence (p. ex. la violence conjugale) parce qu'elle décourage les *femmes en particulier* de participer activement au processus politique. Le harcèlement sexuel en politique a donc des conséquences démocratiques négatives et constitue un obstacle à l'entrée et au maintien en poste des femmes en politique. Des politiques efficaces de lutte contre le harcèlement sont donc des éléments nécessaires pour bâtir des institutions politiques plus inclusives, responsables et légitimes, et plus particulièrement à l'ère du mouvement #moiaussi.

La méthodologie du projet comportera deux volets. Premièrement, je mènerai une dizaine d'entretiens semi-structurés avec des personnes qui participent à l'élaboration de la nouvelle politique du Sénat (c.-à-d des membres du Sous-comité sur les ressources humaines du Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration). Des membres de comité, des greffiers et des membres du personnel (femmes et hommes) seront interviewés, ainsi que les sénateurs qui se sont exprimés publiquement sur cette question. Deuxièmement, je réaliserai une analyse sexospécifique

du contenu des documents pertinents, y compris des politiques antérieures (1993 et 2009), des transcriptions des délibérations des comités et des vidéos disponibles sur le site Web ParIVu du Sénat (<http://senparlvu.parl.gc.ca>).

Tout au long de mes recherches, j'examinerai plusieurs facteurs clés, dont les suivants : le nombre de sénatrices et leur influence, la composition sexospécifique des comités pertinents, l'émergence du groupe non partisan (GSI) et les discussions en cours sur la modernisation du Sénat pour qu'il offre un « espace » politique éventuel pour l'émergence de cette question sexospécifique. Le rôle du mouvement #moiaussi pour encourager à l'action sera également examiné. Enfin, en m'appuyant sur mes travaux précédents, j'examinerai comment les plans de lutte contre le harcèlement du Sénat à cet égard se comparent à ceux de la Chambre des communes. Les premières indications portent à croire que les efforts du Sénat en ce sens sont plus robustes que ceux de la Chambre; on examinera si c'est bel et bien le cas. Les plans de communication des connaissances comprendraient une publication dans un média accessible au public (p. ex. La Conversation), un exposé à une conférence universitaire pour entendre l'avis d'autres experts et un article évalué par les pairs destiné à un auditoire canadien (p. ex. la *Revue canadienne de science politique*).

---

<sup>i</sup> Les données anonymes du sondage appuient cette affirmation. Voir : Le Centre Samara pour la démocratie, « L'éléphant sur la Colline », 2018, <https://www.samaracanada.com/fr/la-recherche/parlement/l-%C3%A9l%C3%A9phant-sur-la-colline>.

<sup>ii</sup> Voir Collier, C. et T. Raney, « Canada's Member-to-Member Code of Conduct on Sexual Harassment in the House of Commons: Progress or Regress? », *Revue canadienne de science politique*, vol. 51, n° 4, 2018, p. 795-815.

<sup>iii</sup> Sénat du Canada, « Modernisation de la Politique du Sénat contre le harcèlement : Ensemble pour un milieu de travail sain », 37<sup>e</sup> Rapport du Sous-comité des ressources humaines, février 2019, [https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/CIBA/Reports/CIBA\\_37RPT\\_F.pdf](https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/CIBA/Reports/CIBA_37RPT_F.pdf).

<sup>iv</sup> Smith, D. E., *The Canadian Senate in Bicameral Perspective*, Toronto, University of Toronto Press, 2003.

<sup>v</sup> Seidle, L., « How to build on the Senate's renewal process », *Options politiques*, 6 novembre 2018, consulté en ligne : <http://policyoptions.irpp.org/magazines/november-2018/how-to-build-on-the-senates-renewal-process>; Thomas, P. G., « The 'new' improved Senate », *Options politiques*, 25 janvier 2018, consulté en ligne : <http://policyoptions.irpp.org/magazines/january-2018/the-new-improved-senate/>; Macfarlane, E., « The Renewed Canadian Senate: Organizational Challenges and Relations with the Government », *Institut de recherche en politiques publiques*, 29 mai 2019, <https://irpp.org/research-studies/renewed-canadian-senate-organizational-challenges-relations-government/>.

<sup>vi</sup> Mackay, F., M. Kenny et L. Chappell, « New Institutionalism Through a Gender Lens: Towards a Feminist Institutionalism? », *International Political Science Review*, vol. 31, n° 5, 2010, p. 573-588; Chappell, L. et G. Waylen, « Gender and the Hidden Life of Institutions », *Public Administration*, vol. 9, no 3, 2013, p. 599-615.

<sup>vii</sup> Voir Krook, M. L., « Violence Against Women in Politics », *Journal of Democracy*, vol. 28, no 1, 2017, p. 74-88.